

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 42 (1897)
Heft: 2

Rubrik: Actes officiels

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A C T E S O F F I C I E L S

Nominations. — Le Conseil fédéral a procédé aux nominations et mutations suivantes qui intéressent l'armée dans son ensemble ou la Suisse romande plus particulièrement :

ETAT-MAJOR GÉNÉRAL. — Sont promus au grade de major : les capitaines Charles Bourcart, à Londres. Henri Bühler, à Winterthour. Emile Frey, à Mohlin. Max Schmidt, à Aarau. — Capitaine : le premier lieutenant d'artillerie Edouard Perrenoud, à St-Blaise.

SECTION DES CHEMINS DE FER. — Au grade de lieutenant-colonel : les majors Arnold Bertschinger, à Berne. Victor Duboux, à Lausanne. — Au grade de major : les capitaines Eugène Frey, à Olten. Antoine Zemp, à Olten. — Capitaine : le premier lieutenant d'infanterie Jakob Bünzli, à Zurich.

INFANTERIE. — Au grade de colonel : le lieutenant-colonel Robert Hintermann, à Aarau. — Au grade de lieutenant-colonel : les majors Jakob Becker, à Coire, et Théodore Odermatt, à Buochs.

CAVALERIE. — Au grade de lieutenant-colonel : le major Wilhelm Schmidt, à Berne. — Au grade de major : le capitaine Emile Bachofen, à Winterthour. — Au grade de capitaine (guides) : les premiers lieutenants Gustave Schatzmann, à Brugg, et Adrien Jaquier, à Cossonay. — Au grade de premier lieutenant (guides) : les lieutenants Philippe Burkhardt, au Havre. Charles Sarazin, à Genève. Richard Vogel, à Zurich.

ARTILLERIE. — Au grade de colonel : le lieutenant-colonel Albert Pagan, à Genève. — Au grade de lieutenant-colonel, les majors Franz von Moos, à Lucerne. Christian Hofer, à Zollikofen. Alfred Zweifel, à Luxembourg. Louis Baumann, à Zurich. Albert Chauvet, à Thoune. Edouard Dietler, à Lavey. — Au grade de major : les capitaines Frédéric Mange, à Paris. Henri Brenwald, à Rüti. Adolphe Steiger, à Berne. Otto Zuber, à Berne. Willhelm Votsch, à Schaffhouse. Paul van Berchem, à Crans. — Au grade de premier lieutenant dans l'artillerie de campagne : les lieutenants Emile Paravicini, à Bâle. Victor Dumur, à Chexbres. William Weibel, à Fleurier. Charles Berdez, à Lausanne. Albert de Beaumont et Charles Mugnier, à Genève.

Artillerie de forteresse. — Au grade de capitaine : les premiers lieutenants Alexandre Robert, à Andermatt, et Henri Etienne, à Berne. — Au grade de premier lieutenant : les lieutenants Henri Pascal, à Lausanne. Adolphe Jaques, de Lutry. Gottfried Schindler, à Genève.

Train d'armée. — Au grade de major : le capitaine Max Wäber, à Thoune. — Au grade de premier lieutenant : les lieutenants Samuel Duvoisin et Ernest Vaucher, à Genève. Léo de Graffenried et J. Schwendiman, à Thoune.

GÉNIE. — Au grade de lieutenant-colonel: les majors Moccetti, à Massagno. Otto Lutstorf, à Berne. Louis Cartier, à Genève. — Au grade de major: les capitaines Merz, à St-Gall. Schönenberger, à Berne. Maurice d'Allèves, à Sion. — Au grade de capitaine: les premiers lieutenants Victor Charbonnet, à Genève. John Mermoud, à l'Isle. Ferdinand Comte, à Yverdon. Arnold Zollikofer, à la Chaux-de-Fonds. Constant Butticaz, à Genève. Henri Veillon, d'Aigle, à Bâle. Louis Deluz, à Moudon. Charles Gilliéron, à Viège. — Au grade de premier lieutenant: les lieutenants Henri Payot, à Montreux. William Cosandey, à Clarens. Auguste Dommer, à Lausanne. Charles Tzaut, à Berne. Alexandre de Steiger, de Berne, à Glaris.

TROUPES SANITAIRES. — *Médecins.* — Au grade de colonel: les lieutenants-colonels Wilhelm Moll, à Bienne, et Henri Ziegler, à Winterthour. — Au grade de lieutenant-colonel: les majors Äppli, à Saint-Gall, et Ost, à Berne. — Au grade de major: les capitaines César Matthey, à Neuchâtel. Frédéric Bueler, à Berne. Frédéric Merz, à Coire. Frédéric Gehrig, à Berne. Frédéric Dasen, à Bâle. — Au grade de capitaine, les premiers lieutenants Charles Mamie, à Moutier. William Leresche, à Lausanne. Louis Trolliet, de Morat, à Aarberg. Albert de Stürler, à Montreux.

Pharmaciens. — Au grade de premier lieutenant: les lieutenants Paul Gerber, à Berne. Charles Golay, du Chenit, à Samaden.

Vétérinaires. — Au grade de major: le capitaine Karl Buser, à Berne. — Au grade de capitaine: le premier lieutenant Paul Meylan, au Solliat. — Au grade de premier lieutenant, le lieutenant William Longet, à Nyon.

ADMINISTRATION. — Au grade de colonel: le lieutenant-colonel Robert Keppler, à Berne. — Au grade de lieutenant-colonel: les majors Marc Breithaupt, à Genève. Albert Scherrer, à Neunkirch. Nicolas Zweifel, à Sirnach. — Au grade de major: les capitaines Schwarzenbach, à Erlenbach (Zurich). Henri Huber, à Berne. Ferdinand Henggeler, à Zoug. Alfred Hipp, à Rorschach. Jean Kunz, à Fläschi. Jacob Iff, et Werner Tobler, à Berne. — Au grade de capitaine: les premiers lieutenants Louis Martin, aux Verrières. Paul Bugnot, à Genève. Hugo Oser, à Fribourg. Karl Bahler, à Berne. Jacob Müller, à Bellinzona. — Au grade de premier lieutenant: les lieutenants Edouard de May, à Berne. Charles Grützner, à Lausanne. Elie Flegenheimer, à Genève. Adrien Schwob, à la Chaux-de-Fonds. Engelbert Braun, à Travers.

JUSTICE MILITAIRE. — Au grade de colonel: le lieutenant-colonel Léo Weber, à Berne. — Au grade de major: le capitaine Pierre Moriaud, à Genève.

MUTATIONS ET TRANSFERTS. — **ETAT-MAJOR GÉNÉRAL.** — Le major Henri Romieux, à Genève, passe avec son grade dans l'infanterie et est

incorporé dans le service territorial. Le capitaine Kesselring, à Weinfelden, passe dans l'infanterie.

INFANTERIE. — Le colonel Robert Weber, à Genève, commandant la XI^e brigade d'infanterie d'élite, passe à l'état-major général. Le colonel Hintermann, à Aarau, quitte le commandement du 20^e régiment d'infanterie, pour être mis à la disposition du Conseil fédéral. Le lieutenant-colonel Nicolet, instructeur d'infanterie de 1^{re} classe, prend provisoirement le commandement du 1^{er} régiment d'infanterie de landwehr. Les majors d'infanterie Alphonse Pfyffer, à Rome ; Albert de Montmollin, à Neuchâtel ; Charles Fermaud, à Genève, rentrent à l'état-major général.

CAVALERIE. — Le major Emile Bachofen, à Winterthour, est mis à disposition. Le capitaine Ch. Bürcher, de Berne, est mis à disposition. Le capitaine Adrien Jaquier, à Cossonay, prend le commandement de la compagnie de guides n° 9. Le lieutenant René Auberjonois, à Jouxtens, quitte la compagnie de guides n° 1 pour être mis à la disposition de son canton, qui l'incorporera dans un escadron de dragons.

ARTILLERIE. — Le lieutenant-colonel Guiguer de Prangins est mis à la disposition du Conseil fédéral ; il est remplacé dans le commandement de la 1^{re} division d'artillerie de position par le lieutenant-colonel Bürgy, de Genève. Le lieutenant-colonel Albert Chauvet, jusqu'ici commandant du régiment d'artillerie 1/I, est mis à disposition. Le major d'état-major Edouard Courvoisier rentre dans l'artillerie et prend le commandement du régiment 2/II. Le major Paul de Coulon, qui commandait ce dernier régiment, est mis à disposition. Le major Fornerod, d'Avenches, prend le commandement de la 2^{re} division d'artillerie de position. Le major Paul van Berchem prend le commandement du régiment d'artillerie 1/I, en remplacement du lieutenant-colonel Chauvet.

GÉNIE. — Le lieutenant-colonel Lutstorf, à Berne, jusqu'ici commandant du demi-bataillon du génie n° 4, est mis à la disposition du Conseil fédéral. Le major Maurice d'Allèves, à Sion, passe au bataillon d'ouvriers de chemins de fer. Les capitaines Georges Guillemin, à Yverdon, et John Mermoud, à l'Isle, sont mis à disposition. Le capitaine Victor Charbonnet, à Genève, prend le commandement de la 1^{re} compagnie du demi-bataillon du génie n° 2. Le capitaine Charles Gilliéron devient chef de la compagnie de chemin de fer n° 1.

TROUPES SANITAIRES. — Le colonel Massini, de Bâle, jusqu'ici médecin du IV^e corps d'armée, passe au grand état-major de l'armée ; il est remplacé par le colonel Moll, de Biel. Le major César Matthey, à Neuchâtel, devient médecin de la III^e brigade d'infanterie.

Le lieutenant-colonel vétérinaire Héli Guex, à Moudon, est mis à disposition ; il est remplacé comme vétérinaire du 1^{er} corps d'armée par le lieutenant-colonel Auguste Gillard, au Locle.

ADMINISTRATION. — Le colonel Keppler, jusqu'ici à disposition, passe au grand état-major de l'armée en qualité de commissaire des guerres de l'armée. Les capitaines Lugon, à Glion, et Arnold Huguenin, à Neuchâtel, sont mis à disposition.

JUSTICE MILITAIRE. — Le colonel Kurz, d'Aarau, président de la Cour de cassation militaire, passe à l'état-major de l'armée comme suppléant de l'auditeur en chef ; il est remplacé par le colonel Léo Weber, de Berne. Le colonel de cavalerie Charles Boiceau, jusqu'ici juge-suppléant à la Cour de cassation, devient juge à cette cour.

Le lieutenant-colonel Albert Dunant, de Genève, est mis à disposition ; le major Ruchet le remplace comme grand-juge de la 1^{re} division. Le major David Moriaud devient grand-juge au tribunal de remplacement de la 1^{re} division ; le capitaine Auguste Cramer, de Genève, le remplace comme auditeur au tribunal militaire de la 1^{re} division. Le capitaine Alfred Martin, de Genève, devient auditeur au tribunal de remplacement de la 1^{re} division. Le capitaine Jules Glardon, de Lausanne, échange ses fonctions de greffier du tribunal militaire de la 1^{re} division contre celles de juge d'instruction auprès du même tribunal. Les capitaines Albert Calame, de Neuchâtel, et Frédéric Dubrit, de Lausanne, permutent : le premier passe à la 2^{re} division, le second à la 1^{re}, tous deux en qualité de juges d'instruction des tribunaux de remplacement de ces deux divisions. Le premier lieutenant Frédéric Emery, à Lausanne, remplace le capitaine Glardon comme greffier du tribunal militaire de la 1^{re} division. Le premier lieutenant Albert Maunoir, à Genève, devient greffier du tribunal de remplacement de la 2^{re} division.

Le Conseil fédéral a accepté la démission offerte par M. Albert Sarasin, colonel, à Genève, de ses fonctions de commandant de la 2^{re} brigade d'infanterie, et il l'a rangé au nombre des officiers mis au bénéfice de l'art. 58 de l'organisation militaire.

Valais. — *Nominations.* — Le Conseil d'Etat du Valais a fait les nominations suivantes :

Infanterie : Le premier lieutenant Ad. Imboden, de Saint-Nicolas, est promu capitaine. Les lieutenants Pierre Theylaz, d'Ayer ; Jean-Baptiste Studer, de Lens ; Ant. Bovier, de Vex, et Alexis Graven, à Sion, sont promus premiers lieutenants. MM. Robert Loretan, de Loèche-les-bains ; Rod. Sœckli, de Brigue, et Jules Brutsin, à Bramois, sont nommés lieutenants.

Artillerie : Le premier lieutenant Armand Contat, à Monthe, est promu capitaine.